



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrêté

fixant la composition de la commission de sélection pour l'accès par la voie du détachement au corps des techniciens de recherche et de formation en faveur des fonctionnaires en situation de handicap de l'année 2024, BAP J Technicien en gestion administrative, organisé par l'Université Clermont Auvergne

Le Président de l'Université Clermont Auvergne,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de recrutements par la voie du détachement dans un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleur handicapé et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements.

DÉCIDE :

Article 1^{er} : La commission de sélection pour l'accès par la voie du détachement au corps des techniciens de recherche et de formation en faveur des fonctionnaires en situation de handicap de l'année 2024, BAP J Technicien en gestion administrative, organisé par l'Université Clermont Auvergne est composée ainsi qu'il suit :

Megan CARNAL, Ingénieure d'études classe normale, Université Clermont Auvergne,
Laurent MOURET, Attaché principal d'administration de l'état, Université Clermont Auvergne,
Odile BLONDEAUX, Attachée d'administration de l'Etat, Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand,
Julien PIERREVAL, Ingénieur d'études classe normale, Université Clermont Auvergne.

Article 2 : Le Président de l'Université Clermont Auvergne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 mai 2024

Le Directeur Général des Services

François PAQUIS